

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

DU 18 NOVEMBRE 2016

NOMBRE :

- de Conseillers en exercice 27
- de présents 19
- de votants 24

L'an deux mil seize

Le dix-huit novembre

Le Conseil Municipal de la Commune de MAING

Etant réuni au lieu ordinaire de ses séances après convocation légale,
Sous la présidence de M. BAUDRIN Philippe Maire

OBJET

**CONVENTION
ALSH INTERCOMMUNAL**

Etaient présents : COLLET Ch. MUSY F. COLLET C.
BAILLEUX A. MONTAY G. BAUDRIN P. SALADIN B. RAMEZ
D. PREVOT V. SPOTO S. MOREAU G. COLOMBEL L.
FAILLON J. NATHIEZ V. RIFF C. PREUVOT R. HAMADI A.
DUMOULIN H. GOBERT J.

Le Maire certifie que le compte-
rendu de cette délibération a été
affiché à la porte de la mairie le
22/11/2016

Etaient excusés : MULON M. GARNERONE L. DOLEZ C.
DESROUSSEAU C. DE MULDER A.

Et que la convocation du Conseil
avait été faite le 10/11/2016

Procurations respectives à : COLLET C. BAUDRIN P. RAMEZ D.
COLLET Ch. PREUVOT R.

Etaient absents non excusés : DEBIONNE M. DELANNOY JM.
THUILLET MP.

Un scrutin a eu lieu, M. RAMEZ Damien a été nommé pour remplir
les fonctions de secrétaire.

Le conseil municipal décide à l'unanimité d'autoriser le maire à signer la convention relative aux activités intercommunales de loisirs organisées en association avec les communes de Marly, Anzin, Petite Forêt, l'association « Centre de Loisirs de La Sentinelle » et l'office Valenciennois de la Jeunesse et des Sports.

Fait en séance les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme,
Maing, le 22/11/2016

La DGS

I. SERAFINI

